

# Délégation Affaires Juridiques et Institutionnelles

Bureau Fédéral – 15&26/09/2023



# Sommaire

1. Statuts LNB – Validation des grands principes
2. Infographies LFB/LF2/NM1
3. Licences VT
4. Mesures administratives conservatoires



# **1. Statuts LNB – Validation des grands principes**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

### COMPOSITION ACTUELLE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LNB

- 18 Clubs de Betclik ELITE (2 voix)
- 18 Clubs de PRO B (1 voix)
- 4 représentants CD FFBB (2 voix)
- 7 personnalités qualifiées UCPB (1voix)
- 3 personnalités qualifiées FFBB (1 voix)
- 1 représentant des joueurs (1 voix)
- 1 représentant des entraîneurs (1 voix)
- 1 représentant des médecins (1 voix)
- 1 représentant des arbitres (1 voix)

**Total : 54 membres pour 76 voix**

### COMPOSITION ENVISAGÉE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LNB

- 18 Clubs de Betclik ELITE (2 voix)
- 18 Clubs de PRO B (1 voix)
- 4 représentants CD FFBB (2 voix) – **dont une femme**
- 7 personnalités qualifiées UCPB (1voix) - **dont une femme**
- **1 personnalité qualifiée SNB (1 voix)**
- **1 personnalité qualifiée SCB (1 voix)**
- 3 personnalités qualifiées FFBB (1 voix)
- 1 représentant des joueurs (**2 voix**)
- 1 représentant des entraîneurs (1 voix)
- 1 représentant des médecins (1 voix)
- 1 représentant des arbitres (1 voix)

**Total : 56 membres pour 79 voix**



Proposition accord avec réserve  
quant à la limite de l'obligation  
féminine imposée aux seules  
fédération et personnes qualifiées

# PONDÉRATION DES VOIX - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## PONDÉRATION – SUJETS GÉNÉRAUX

- 18 Clubs de Betclik ELITE (2 voix)
- 18 Clubs de PRO B (1 voix)
- 4 représentants CD FFBB (2 voix)
- 7 personnalités qualifiées UCPB (1voix)
- 1 personnalité qualifiée SNB (1 voix)
- 1 personnalité qualifiée SCB (1 voix)
- 3 personnalités qualifiées FFBB (1 voix)
- 1 représentant des joueurs (2 voix)
- 1 représentant des entraîneurs (1 voix)
- 1 représentant des médecins (1 voix)
- 1 représentant des arbitres (1 voix)

**Total : 56 membres pour 79 voix\*\***

## PONDÉRATION – SUJETS EXCLUSIVEMENT PRO B\*

- 18 Clubs de Betclik ELITE (1 voix)
- 18 Clubs de PRO B (2 voix)
- 4 représentants CD FFBB (2 voix)
- 7 personnalités qualifiées UCPB (1voix)
- 1 personnalité qualifiée SNB (1 voix)
- 1 personnalité qualifiée SCB (1 voix)
- 3 personnalités qualifiées FFBB (1 voix)
- 1 représentant des joueurs (2 voix)
- 1 représentant des entraîneurs (1 voix)
- 1 représentant des médecins (1 voix)
- 1 représentant des arbitres (1 voix)

**Total : 56 membres pour 79 voix\*\***

\*A L'EXCEPTION DES VOTES PORTANT SUR LE NOMBRE DE CLUBS EN PRO B ET DES VOTES PORTANT SUR LE NOMBRE ET LES CONDITIONS D'ACCESSIONS ET DE RELÉGATION ENTRE LA BETCLIC ET LA PRO B ET LA PRO B ET LA NM1.

\*\*Ces éléments évolueront avec le passage à 16 en Betclik Elite et 20 en PRO B



**Proposition accord  
sans réserve**

# AUTRES ÉVOLUTIONS ENVISAGÉES CONCERNANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- ✓ Création de 4 types d'Assemblée Générale : ordinaire, électorale, extraordinaire, exceptionnelle
- ✓ Obligation de réunir 2 fois l'AG ordinaire dans une saison
- ✓ Diminution du délai de convocation de 15 à 10 jours et de 7 à 3 jours en cas d'urgence
- ✓ Modification du quorum : prise en compte seulement du nombre de voix présentes ou représentées (avec présomption que le quorum est maintenu durant toute l'AG)
- ✓ Possibilité pour les clubs de donner mandat lors d'une Assemblée Générale électorale à un membre figurant sur le Kbis de la société sportive du club ou à une personne du Bureau de l'association (en l'absence de société).



Proposition accord  
sans réserve

# COMITÉ DIRECTEUR

## COMPOSITION ACTUELLE DU COMITÉ DIRECTEUR

- 5 représentants des Clubs de Betclic ELITE
- 2 représentants des Clubs de PRO B
- 3 personnalités qualifiées UCPB
- 1 personnalité qualifiée FFBB
- 3 représentants CD FFBB
- Président UCPB
- 1 représentant des joueurs
- 1 représentant des entraîneurs

**Total : 17 membres**

## COMPOSITION ENVISAGÉE DU COMITÉ DIRECTEUR

- 5 représentants des Clubs de Betclic ELITE
- 3 représentants des Clubs de PRO B**
- 3 personnalités qualifiées UCPB **ou SCB ou SNB**
- 1 personnalité qualifiée FFBB
- 3 représentants CD FFBB – **dont 1 femme**
- Président UCPB
- 1 représentant des joueurs
- 1 représentant des entraîneurs
- 1 représentant des arbitres**

**Total : 19 membres**



# PONDÉRATION DES VOIX - COMITÉ DIRECTEUR

## PONDÉRATION ACTUELLE

- 5 représentants des Clubs de Betclic ELITE
- 2 représentants des Clubs de PRO B
- 3 personnalités qualifiées UCPB
- 1 personnalité qualifiée FFBB
- 3 représentants CD FFBB
- Président UCPB
- 1 représentant des joueurs
- 1 représentant des entraîneurs

**Total : 17 membres représentant 17 voix**

## PONDÉRATION ENVISAGÉE DU COMITÉ DIRECTEUR

- 5 représentants des Clubs de Betclic ELITE – 1 voix chacun
- 3 représentants des Clubs de PRO B – 1 voix chacun**
- 3 personnalités qualifiées UCPB ou SCB ou SNB – 1 voix chacun sauf le **Président qui possède 2 voix**
- 1 personnalité qualifiée FFBB – 1 voix
- 3 représentants CD FFBB – 1 voix chacun
- Président UCPB - 1 voix
- 1 représentant des joueurs – **2 voix**
- 1 représentant des entraîneurs – 1 voix
- 1 représentant des arbitres – 1 voix**

**Total : 19 membres représentant 21 voix**



**Proposition accord  
sans réserve**

# AUTRES ÉVOLUTIONS ENVISAGÉES CONCERNANT LE COMITE DIRECTEUR

- ✓ La PQ FFBB sera désormais élue au CD et non plus désignée (obligation imposée par la loi)
- ✓ Précision que le Président de la FFBB peut être membre du CD au titre des représentant du CD FFBB
- ✓ Le mandat du Comité Directeur se déroule désormais sur un cycle quadriennal variable (fin du mandat entre 1er mai – 1er septembre)
- ✓ Précision sur les modalités de révocation du Comité Directeur (article 16)
- ✓ Possibilité de déléguer une partie de ses compétences au Bureau
- ✓ Possibilité de soumettre à l'AG une question/décision qui relève de sa compétence.
- ✓ Interdiction de rémunération des membres du CD à l'exception du Président + 2 autres membres. Ces rémunérations sont portées à connaissance des membres de l'AG
- ✓ Les membres du Comité Directeur (et des commissions) doivent être âgés au maximum de 75 ans.



Proposition accord avec une précision à apporter sur les modalités de rémunération du président

# BUREAU

## COMPOSITION ACTUELLE/HISTORIQUE DU BUREAU

- Président
- 1 VP - représentant des clubs de 1<sup>ère</sup> division
- 1 VP - représentant des clubs de 2<sup>ème</sup> division
- 1 VP FFBB – Secrétaire Général
- 1 VP – Trésorier

**Total : 5 membres (4 minimum)**

## COMPOSITION ENVISAGÉE DU BUREAU

- Président
- 1 VP - représentant des clubs de 1<sup>ère</sup> division
- 1 VP - représentant des clubs de 2<sup>ème</sup> division
- 1 VP FFBB
- 1 VP
- 1 VP

**Total : 6 à 8 membres**



**Proposition accord  
sans réserve**

# AUTRES ÉVOLUTIONS ENVISAGÉES CONCERNANT LE BUREAU

- ✓ Modification du process d'élection du Bureau : proposition d'une liste par le Président avec affectation des postes
- ✓ Compétence du Bureau pour traiter des affaires urgentes ainsi que les propositions de conciliation du CNOSF



# LE PRESIDENT

- ✓ Le Président ne peut être élu que parmi les PQ désignées par les clubs, joueur ou coach.
- ✓ Précisions concernant l'élection du Président par l'AG .
- ✓ Le Président a la possibilité d'être rémunéré
- ✓ Limitation du nombre de mandats de plein exercice (3 mandats)



Proposition accord  
sans réserve

## **2. Infographies LFB/LF2 NM1**

The background features a vertical gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Two thick white curved lines are overlaid on the gradient, starting from the top and curving downwards towards the right. One line is a simple curve, while the other is a more complex shape that resembles a stylized letter 'A' or a similar geometric form.



# Budgets\* 2023/24 des clubs

Budget moyen (+6%) = 2 404 K€ , record LFB !  
Partenariat/Mécénat (+13%) > 50% des produits d'exploitation

Budget moyen =

## 2 404 K€

+6% par rapport estimation 2022/23

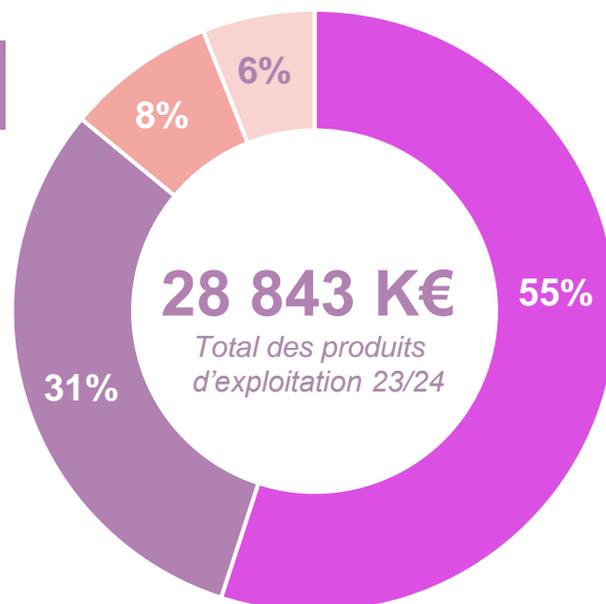
## Répartition produits

Partenariat /  
Mécénat  
15 766 K€ (+13%)

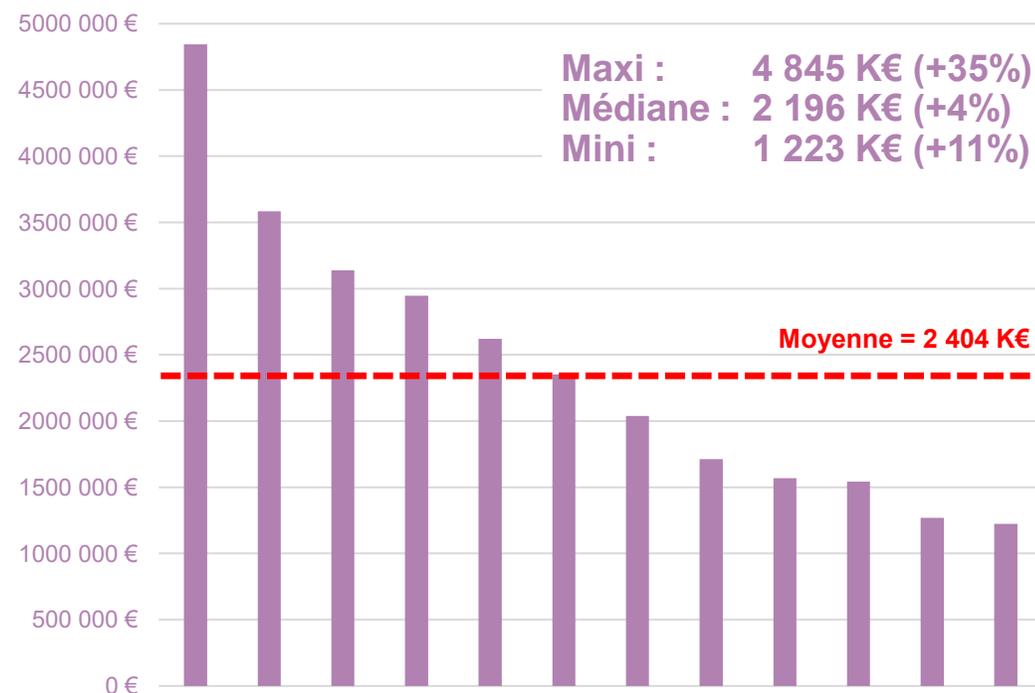
Subventions  
9 043 K€ (-1%)

Recettes  
spectateurs  
2 400 K€ (-5%)

Autres produits  
1 635 K€ (-1%)



## Budgets par club



\* Produits d'exploitation au 1<sup>er</sup> septembre 2023



# Masses salariales\* 2023/24

Un rapport de 1 à 5 (Maxi / Mini)  
+37% / dernière saison avant covid

Masse salariale  
moyenne =

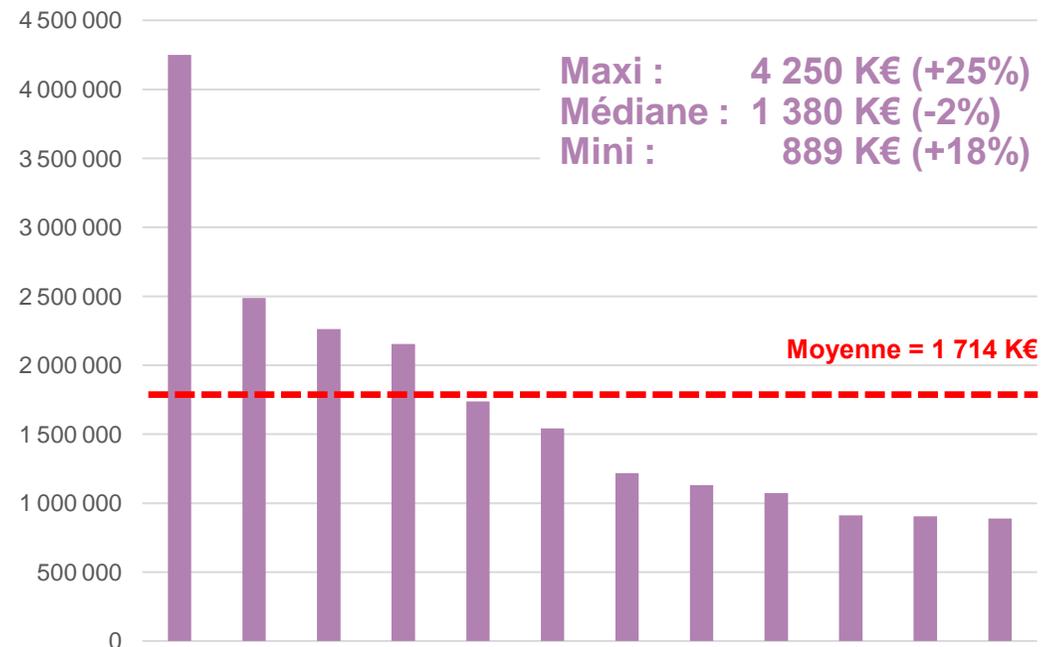
## 1 714 K€

+3% par rapport estimation 2022/23



Evolution masse  
salariale

## Masses salariales par club



\* Masse salariale = Ensemble des charges de personnel (salaires bruts, cotisations sociales, avantages en nature, frais d'agents, ...) pour l'ensemble du club



# Fonds propres\* 2023/24

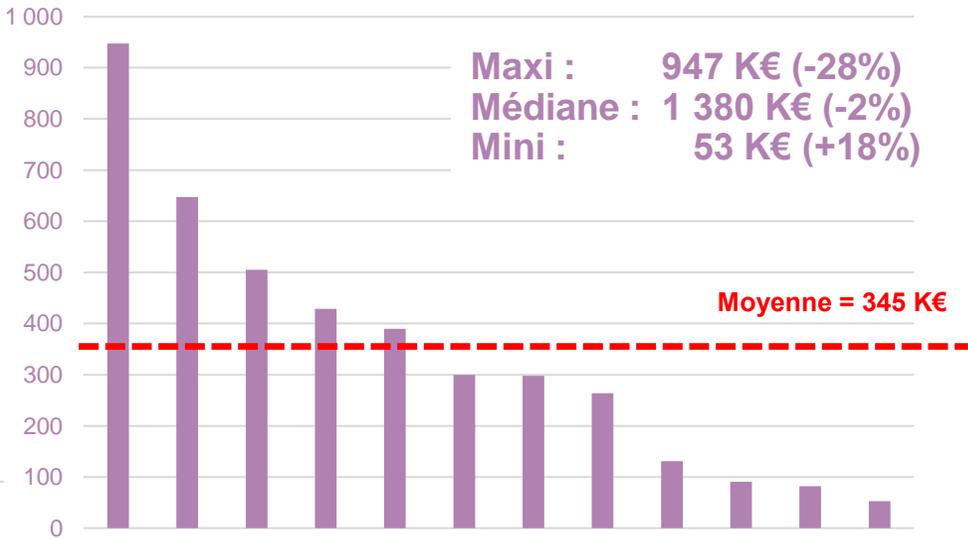
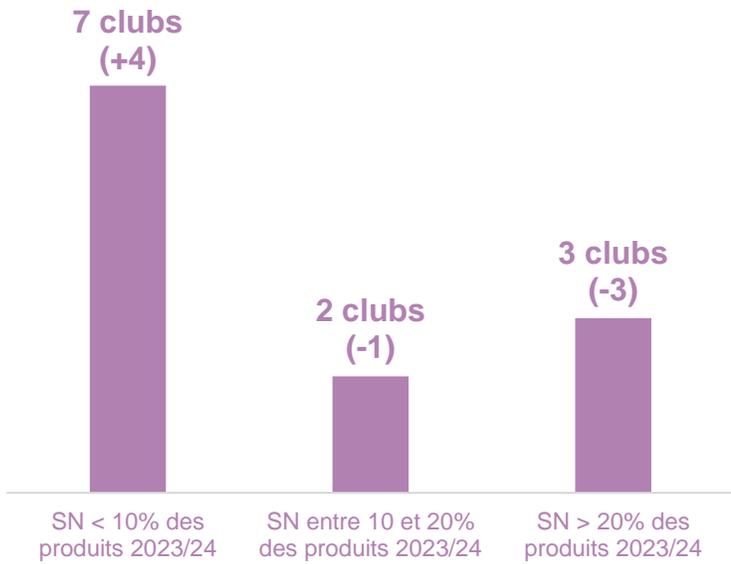
100% des clubs disposent de fonds positifs  
Leur dégradation imposera une certaine vigilance

Fonds propres  
Moyens =  
14% du budget moyen 23/24

-13% par rapport à l'estimation 2022/23

## Fonds propres moyens par club

Fonds propres /  
Produits  
d'exploitation



\* Fonds Propres (situation nette) budgétés au terme de l'exercice 2023/24



# Budgets\* 2023/24 des clubs\*

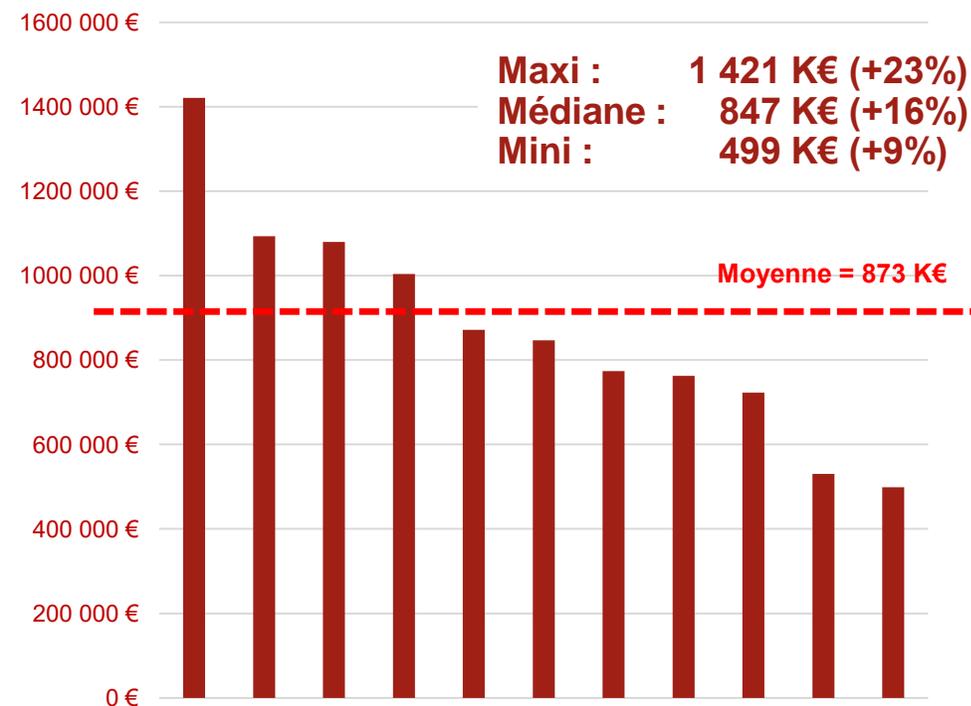
Budget moyen > 850 K€ / club,  
Près de 50% des ressources sont issues du partenariat/mécénat

Budget moyen =

**873 K€**

+14% par rapport estimation 2022/23

## Poids économique



## Répartition produits

Partenariat /  
Mécénat  
4 335 K€ (+62%)

Subventions  
3 717 K€ (-13%)

Recettes  
spectateurs  
290 K€ (+142%)

Autres produits  
1 264 K€ (+80%)



\* 11 clubs pris en compte par la CCG (12 clubs – CFBB) au 1<sup>er</sup> septembre 2023

\*\* Produits d'exploitation au 1<sup>er</sup> septembre 2023



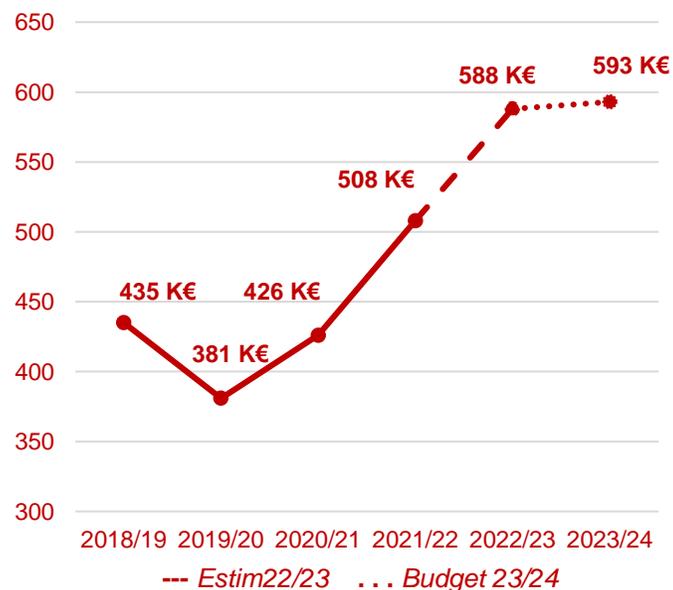
# Masses salariales\* 2023/24

Un rapport de 1 à 3 (Maxi / Mini)  
+36% par rapport à 18/19 (dernière saison avant covid)

Masse salariale  
moyenne =

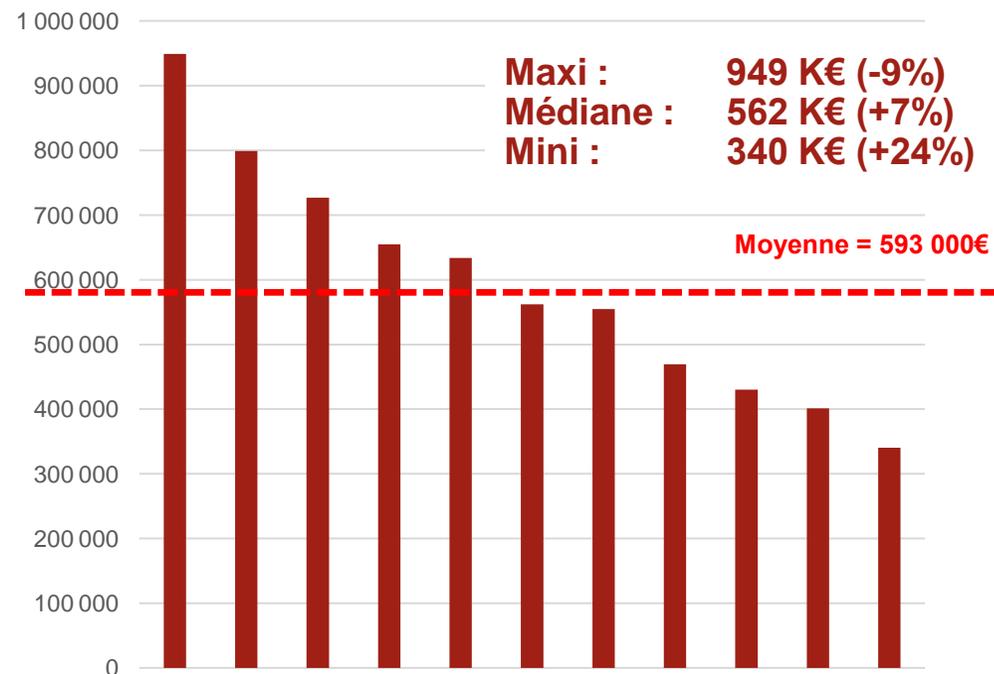
## 593 K€

+1% par rapport estimation 2022/23



Evolution masse  
salariale =

## Masses salariales par club



\* Masse salariale = Ensemble des charges de personnel (salaires bruts, cotisations sociales, avantages en nature, frais d'agents, ...) pour l'ensemble du club



# Situations financières 2023/24\*

100% des clubs avec des Fonds Propres positifs :  
dont 55% avec Fds. Propres > 10% des produits 2022/23

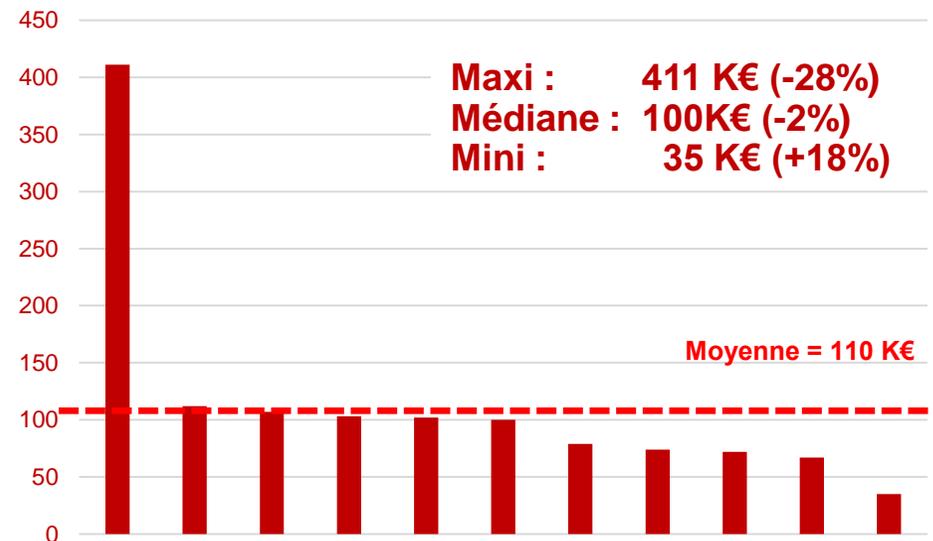
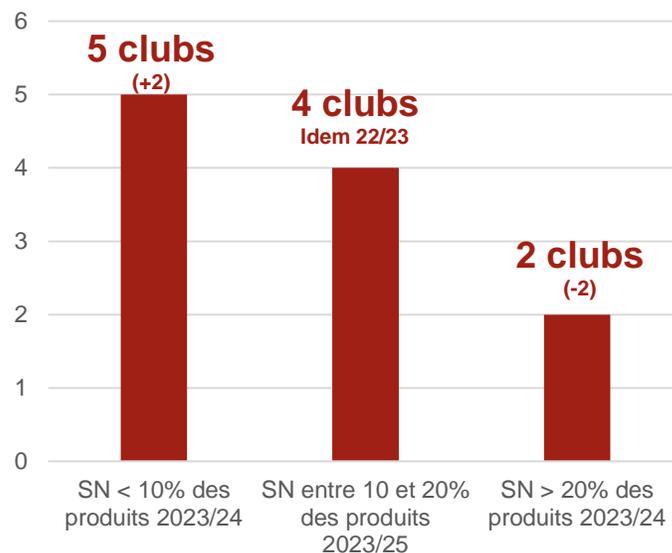
Fonds propres  
Moyens =  
13% du budget moyen 23/24

## +115 K€

+6% par rapport à l'estimation 2022/23

Fonds propres moyens  
par club

Fonds propres /  
Produits  
d'exploitation



\* Fonds Propres (Situation Nette = SN) budgétés au terme de l'exercice 2023/24



# Budgets 2023/24\* des clubs\*\*

Budget moyen > 1,1M€/club, financé à plus de 50%  
par du partenariat/mécénat

Budget moyen =

**1 126 K€**

-3% par rapport estimation 2022/23

## Budgets par club

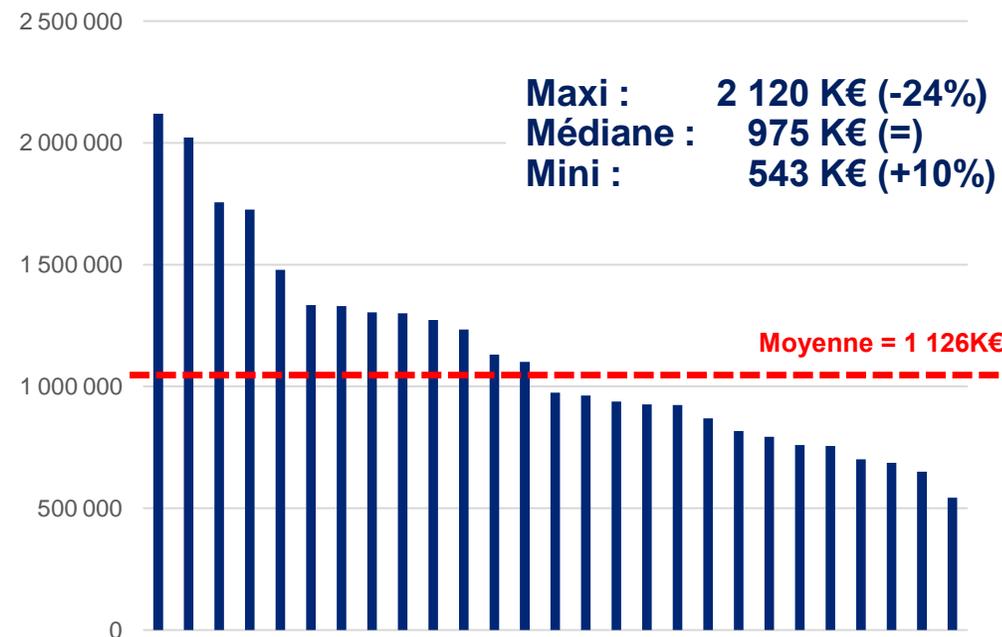
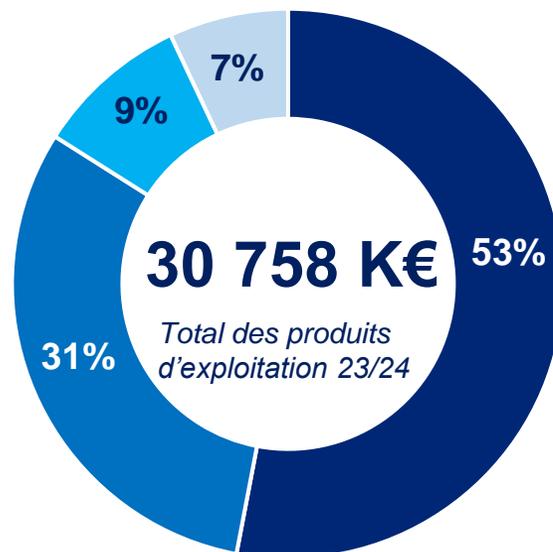
## Répartition produits

Partenariat /  
Mécénat  
16 209 K€ (+9%)

Subventions  
9 266 K€ (-10%)

Recettes  
spectateurs  
2 668 K€ (+8%)

Autres produits  
2 269 K€ (-36%)



\* Produits d'exploitation

\*\* 27 clubs pris en compte par la CCG (28 clubs – CFBB) au 1<sup>er</sup> septembre 2023



# Masses salariales\* 2023/24

Un rapport de 1 à 4 (Maxi / Mini)  
 +37% vs. 18/19 (dernière saison avant covid)  
 (malgré réduction vs. 2022/23)

Masse salariale moyenne =

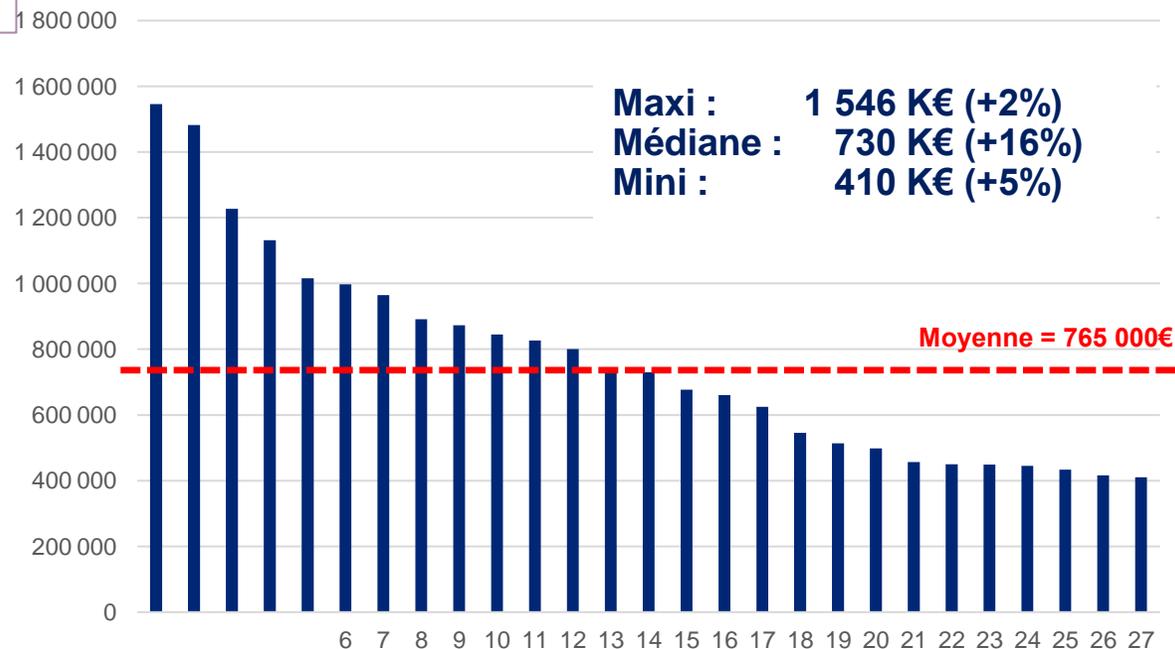
## 765 K€

-3% par rapport estimation 2022/23



Evolution masse salariale

## Masses salariales par club



\* Masse salariale = Ensemble des charges de personnel (salaires bruts, cotisations sociales, avantages en nature, frais d'agents, ...) pour l'ensemble du club



# Fonds Propres 2023/24\*

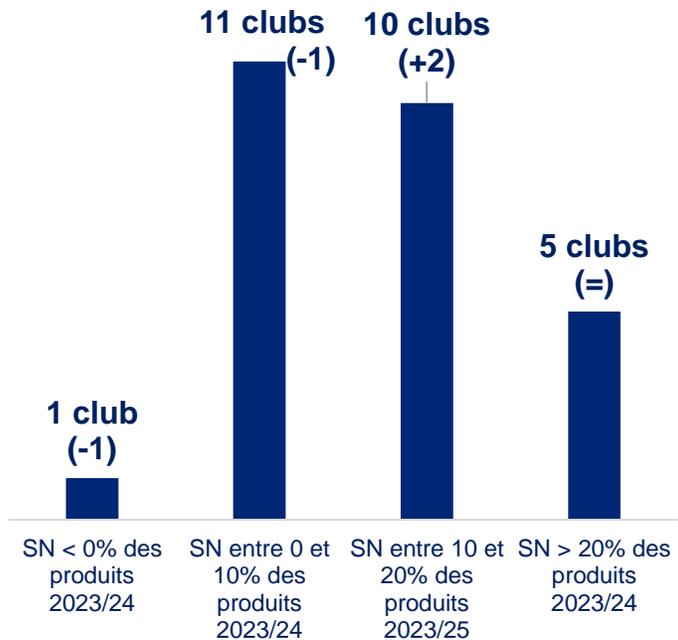
96% des clubs disposent de Fonds Propres positifs dont Plus d'1 sur 2 avec Fonds Propres > 10% des produits 2023/24

**Fonds propres Moyens = 15% du budget moyen 23/24**

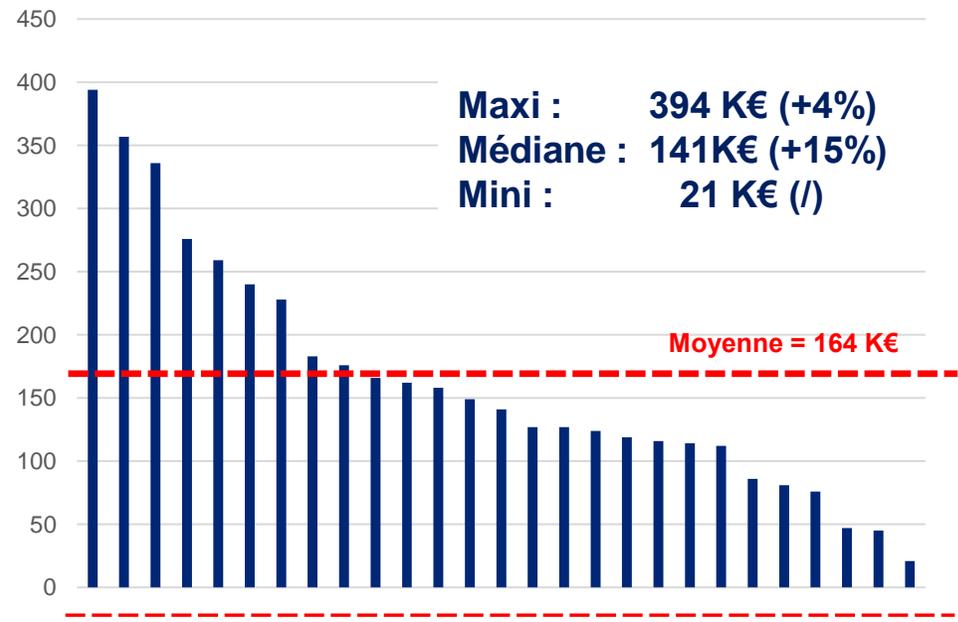
**Fonds propres / Produits d'exploitation**

\* Fonds Propres (Situation Nette = SN) budgétés au terme de l'exercice 2023/24

**164 K€**  
+20% par rapport à l'estimation 2022/23



**Fonds propres moyens par club**



# 3. Licences VT



# Dérogation

- 2 joueuses en Martinique (PNF exclusivement)

	Age	Licence F	2010/11 (Règle JFL)	2018/19 (dernière saison avant fin bascule)	2019/20 à 2023/2024	Proposition
Joueuse 1	43 ans	2004/05	Pas de licence	Pas de licence	JH dans FBI	Considérée comme exclusivement licenciée en France
Joueuse 2	48 ans	2008/09	Pas de licence	Licence VT	Licence JH	Anomalie dans la bascule : proposition licence VT

Vote du Bureau  
Fédéral

## **4. Mesures administratives conservatoires**



# Mesure administrative conservatoire

1. La Fédération a été informée de la situation d'un licencié (disposant des pratiques « jouer, officier hors arbitrage et arbitrer) qui fait l'objet d'une procédure judiciaire pour :
    - « Diffusion de messages violents pornographiques accessibles à un mineur – exhibition sexuelle commise au préjudice d'un mineur de 15 ans »
    - Les procédures judiciaire et administrative sont en cours.
    - A date, le licencié n'a renouvelé sa licence pour 23/24.
- ➔ Proposition : prononcer une mesure d'interdiction de renouvellement de licence à l'encontre du licencié

Vote du Bureau  
Fédéral

# Mesure administrative conservatoire

2. La Fédération a été informée de la situation d'un licencié (disposant des pratiques « jouer, officier hors arbitrage et arbitrer) qui fait l'objet d'un dépôt de plainte pour des faits d'agression sexuelle sur une licenciée.

➤ Les procédures judiciaire et administrative sont en cours.

➔ Proposition : prononcer une mesure administrative conservatoire de suspension de licence à l'encontre du licencié

Vote du Bureau  
Fédéral

Document de travail